



Extrait de :

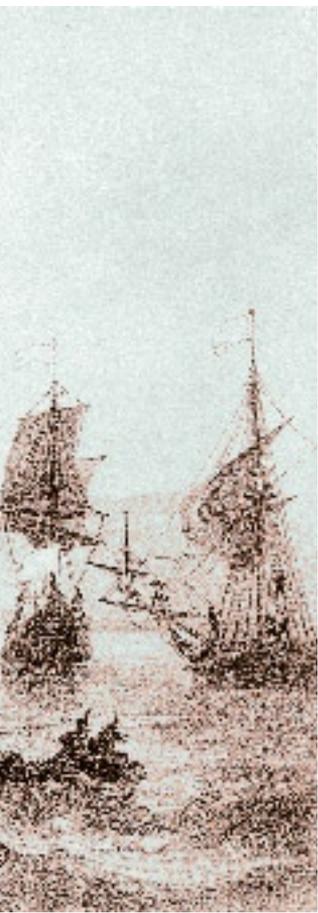
## Québec, ville et capitale

Collection Atlas historique du Québec,  
Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Première partie : Les débuts

Premier chapitre : Un espace déjà humanisé

Alain Parent, « Aux temps de Cartier et de Champlain »,  
p. 41-43.



ARRIVÉE DE JACQUES CARTIER À QUÉBEC, 1535, S. D.  
Archives nationales du Québec, E. T. David, P600, S5, PLN45-1.

l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, au sud-ouest de la colline de Québec. À cet endroit, les rapports avec les Amérindiens ont été si tendus que Cartier rapporte qu'ils les ont harcelés presque sans relâche. Cependant, ce dernier témoignage ne nous permet guère d'en savoir plus à propos des habitants des lieux.

### ... À « LA POINTE DE QUÉBECQ, AINSI APPELÉE DES SAUVAGES »

Après ces infructueuses tentatives, 60 ans s'écouleront avant que des Français songent à fonder un établissement permanent en Amérique ne reviennent dans les parages.

Entre-temps, dans le prolongement des activités de pêche des navires européens s'est élaboré un commerce des fourrures avec les groupes amérindiens qui sera dorénavant le moteur de l'aventure européenne. Progressivement, deux conceptions distinctes de l'échange se font face.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Samuel de Champlain propose plusieurs descriptions des Amérindiens qui fréquentent les environs du nouveau poste de traite de Québec. Ses publications comportent également des représentations iconographiques des Amérindiens, — surtout de Hurons qui fréquentent la région des Grands-Lacs — gravés d'après des dessins de sa main.

Dans l'ensemble de ses écrits, Champlain fait montre de relativement peu d'intérêt pour les peuples amérindiens à proximité de Québec, qu'on appelle alors Montagnais et Canadiens. Sur le site de Québec, au temps de Champlain, il n'y a certes plus de village iroquoien. La carte du fondateur de Québec (voir page 21), parue en 1613, comporte tout de même plusieurs indications ethnographiques — par exemple, les «-lieux où souvent cabannent les sauvages-» ou des filets de pêche.

En 1608, Champlain rapporte que «-quantité de sauvages estoient cabannés proche de nous, qui faisoient pesche d'anguilles qui commencent à venir comme au 15. De Septembre, & finit au 15. de Octobre. En ce temps tous les sauvages se nourrissent de ceste manne, & en font secher pour l'yver [...]» Plus tard, ils «-vont chasser aux Castors-». En cet automne 1608, au dire de Champlain-:

*Ils nous laisserent en garde toutes leurs anguilles et autres choses jusques à leur retour, qui fut au 15. de Decembre, & ne firent pas grand chasse de Castors pour les eaux estre trop grandes, & les rivières débordées [...]. Je leur rendis toutes leurs vituailles qui ne leur durèrent que jusques au 20. De Janvier. Quand leurs anguilles leur faillent, ils ont recours à chasser*

*aux Eslans & autres bestes sauvages, qu'ils peuvent trouver en attendant le printemps, où j'eu moyen de les entretenir de plusieurs choses. Je consideray fort particulièrement leurs costumes.*

En vérité, ces Amérindiens ne font pas très bonne impression auprès de Champlain. Même si certains ont assez bon jugement pour être instruits du labourage, Champlain écrit qu'ils sont méchants, grands menteurs, remplis de «-fauces croyances-» ou «-croyance bestiale-». Qu'ils n'ont «-aucune loy-» et d'étranges «-façon de mariage-» et «-enterremens-». Bien qu'ils soient «-bien proportionnez de leurs corps-», ils sont «-habillez de peaux-». Ces Amérindiens paraissent avoir une peur incontrôlable des Iroquois qui fréquentent occasionnellement la rive sud du fleuve en amont de Québec: «-Ils sont fort craintifs & apprehendent infiniment leurs ennemis & ne donnent presque point en repos en quelque lieu qu'ils soient.» Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que la présence d'Iroquois dans les aires traditionnelles de chasse des Montagnais des environs de Québec désorganisait leur mode de vie, d'où les famines hivernales dont Champlain était témoin: «-Tous ces peuples patissent tant...» Champlain décrit assez longuement les tribulations d'un groupe d'Amérindiens qui, traversant le fleuve au péril de leur vie pour venir chercher des secours à Québec, et qui «-sembloyent des anathomies, la plupart ne pouvans se soutenir-», se gavent de charognes servant d'appâts aux Français. «-Voilà le plaisir qu'ils ont le plus souvent en yver-», conclut-il sèchement.

Dans l'esprit du fondateur, la situation de ces groupes d'Amérindiens découle du fait qu'ils ne s'adonnent pas au labourage, comme certains peuples voisins. Cela lui semble d'autant plus étonnant que: «-en esté ils ont assez de quoy se maintenir & faire des provisions, pour n'estre assaillis de ces extremes necessitez [...]».

La représentation des Amérindiens chez Champlain est subordonnée à ses observations du mode de vie des peuples indigènes. Champlain distingue les peuples «-errants-» des peuples «-arrêtés-». Cette distinction n'est pas propre au fondateur. Voici ce qu'affirme à la même époque le père Gabriel Sagard, à propos de certains Amérindiens qu'il compare à ceux de la région de Québec: «-ils ne font rien du tout, que par la force de la nécessité, et voudroient qu'on leur donnast les choses toutes faictes, sans avoir la peine d'y aider seulement du bout du doigt; comme nos Canadiens, qui ayment mieux se laisser mourir de faim, que de se donner la peine de cultiver la terre, pour avoir du pain au temps de la nécessité-».

Aux yeux des coloniaux, l'Amérindien sédentarisé est sans doute plus facile à contrôler. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les parages de Québec sont fréquentés par des «-errants-» — Montagnais surtout, puis Algonquins venant y pratiquer la traite. S'y rendent aux mêmes fins les Hurons, un peuple sédentaire allié. Le cycle annuel de production des

CARTOUCHE DE LA CARTE  
GÉOGRAPHIQUE DE LA  
NOUVELLE-FRANCE FAICTTE  
PAR LE SIEUR DE CHAMPLAIN  
[...] (DÉTAIL), 1612.

Archives nationales du Québec,  
S. de Champlain, P1000, S5, livre 18.



«errants» fait qu'ils viennent traiter sur les rives du Saint-Laurent en été, alors qu'en hiver «-ils se cabannent dans les bois-», près du gibier. Sur le thème du mode de vie, Sagard propose une hiérarchie qui révèle bien comment on peut se représenter l'Autre à partir de ses propres repères culturels-:

*Et pour dire ce qu'il me semble de quelques-uns, et lesquels sont les plus heureux ou les plus misérables, je tiens les Hurons, et autres peuples Sédentaires, comme la Noblesse-: les nations Algonmequines pour les Bourgeois, et les autres Sauvages de deçà comme Montagnets et Canadiens, les villageois et pauvres du pays-: et de fait, ils sont les plus pauvres et necessiteux de tous [...].*

Sous la plume du récollet, la pauvreté resurgit, un siècle après Cartier, en tant que critère de «-sauvagerie-».

L'objectif de Champlain est de conquérir et de mettre en valeur le territoire. Ses rapports avec les Amérindiens doivent lui permettre d'œuvrer en ce sens. La géopolitique du fondateur allie exploration, alliance et exploitation commerciale par le biais de la traite. Dans l'application de ce programme colonial, et comme le souligne Michel-Bideaux, «-Promu guide et interprète, l'Indien du Saint-Laurent concourt à l'arpentage et à l'inventaire de ce vaste bassin fluvial, collaborant, à son insu, à sa prochaine dépossession.» L'Amérindien se voit ainsi confiné au rôle des «-utilitez du pays de Nouvelle-France-». Enfin, comme l'exprime Jean-Lévesque, «-l'Amérindien de Champlain fait figure d'argument, un argument venant appuyer les propos de ce dernier sur les bienfaits économiques, politiques et religieux d'une colonisation de peuplement-».

*Curieusement, l'Amérindien — qu'on surnomme «-sauvage-» — fait montre dans cette représentation picturale d'un faciès et de postures qui ne sont pas sans rappeler les civilisations antiques, telles qu'elles ont été réinterprétées par l'Occident chrétien vers le milieu du second millénaire. L'homme revêt ici les attributs du guerrier, comme c'est habituellement le cas dans les représentations amériennes émanant de Champlain. La femme, avec l'aviron à la main et un canot à l'arrière-plan, rappelle le fait que les Montagnais sont des «-errants-». Trop idéalisée et stéréotypée, cette représentation ne renseigne guère sur l'Amérindien qui fréquentaient les environs de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est d'autant plus symbolique que Champlain lui reconnaît une valeur générique en la réutilisant, en 1619, pour illustrer un couple népissingue, membre d'une communauté qui parcourait les territoires du nord du lac Huron, informant toutefois son lecteur que le costume de ces peuples «-ne diffère en rien de celui des Montagnais-».*

amérindiens sédentaires d'ailleurs, et ne s'attirent guère les faveurs de ces envahisseurs européens.

Du temps de la Nouvelle-France, les récits de voyage restent les seuls témoignages écrits de cette rencontre de deux mondes. L'explorateur européen y est curieux de l'Autre. La représentation de l'Autre s'avère teintée des enjeux de l'entreprise et de considérations géopolitiques, puisque les relations de voyages sont avant tout des œuvres de propagande coloniale.

Québec a été un lieu de rencontre. Cartier, puis Champlain y construisent un fort dès leur arrivée, mettant à chaque reprise l'Autre à distance. Dans les années 1530 comme au début du siècle suivant, les habitants autochtones de Québec ne résistent pas à la comparaison des peuples

La représentation des Amérindiens qui fréquentent le territoire de la ville de Québec aux premiers temps de la colonie est biaisée. En parcourant les bouts de textes à saveur ethnographique qui ne nous donnent qu'un portrait partiel de l'Amérindien, le lecteur en apprend plus sur les aspirations, les perceptions et les idéologies de l'auteur que sur les premiers habitants du lieu. Dans l'ensemble, cette représentation comporte des connotations négatives. Dans l'esprit du temps, l'Européen n'était pas en mesure d'admettre l'existence d'une autre culture que la sienne. Du point de vue «-civilisé-» européen, la toute récente Nouvelle-France est un pays «-sauvage-». Ses vastes étendues de forêts ne lui confèrent-elles pas une allure de pays inhabité, puisque non cultivé-? Et, ses habitants, privés de «-loy-», de «-foy-», pas du tout «-policés-», les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent, restent cantonnés dans leur rôle de «-sauvages-» ou d'instruments.



## HURONS

**HURONS, 1790.**

Archives nationales du Québec, Fittler,  
d'après Ansel, P600, S5, PGGC31.